

Rythmes scolaires : tous perdants

La rentrée 2014 a vu 80 % des écoles basculer dans les nouveaux rythmes scolaires.

Malgré l'opposition massive des enseignant-es et d'une partie des parents d'élèves, les décrets Peillon et Hamon s'appliquent désormais à toutes les écoles publiques.

La conséquence première saute aux yeux de tous et toutes, enseignant-es comme parents : le cadre national a explosé : on trouve difficilement deux communes travaillant au même rythme, confirmant ce qu'annonçait le décret Hamon (« assouplissant » la réforme) : l'objectif n'est pas de trouver le rythme adéquat pour les élèves.

Il ne s'agit pas seulement d'une fragmentation symbolique : partout les enseignant-es et les parents sont renvoyés à l'échelle de leur commune pour les conditions de travail et d'apprentissage. Cette absence de cadre dissout les possibilités de lutte collective.

Et pourtant les motifs de contestation sont nombreux. Sauf exception (souvent les écoles travaillant le samedi matin), les enseignant-es s'accordent sur la fatigue accrue, la leur et celle des élèves : au Havre, terminer la journée à 16 h au lieu de 16 h 30 ne l'allège pas réellement, quand les semaines sont concentrées par la disparition de la pause du mercredi.

Les budgets communaux grevés par le périscolaire, par la baisse des dotations de l'État, parfois par les choix politiques, ont des conséquences directes dans les écoles. Les ATSEM et ASE subissent de nouveaux horaires qui ne leur permettent pas de remplir toutes leurs missions.

Malgré des mobilisations importantes, (deux grèves majoritaires l'an dernier pour les enseignant-es ; journées « écoles mortes » du côté des parents...), il n'y a pas eu de mobilisation collective et nationale d'ampleur contre cette réforme.

Il était nécessaire de mettre en avant l'objectif réel de cette réforme et de proposer un mot d'ordre fédérateur permettant une mobilisation d'ampleur.

Même si la tâche est difficile, nous devons continuer à expliquer autour de nous, aux collègues, aux parents, les conséquences et objectifs de cette réforme.

Thomas AUDIGIER, Ecoles du Havre : Élémentaire Jean Jaurès
Maternelle Jules Durand, Maternelle Lamartine,
Stéphanie RIO, École E. Vaillant, Le Havre.

Réveillons-nous... ils sont devenus fous !

Généralisation des contrôles, menaces sur le montant et la durée des indemnités, une fois de plus le gouvernement préfère s'attaquer aux victimes plutôt qu'aux responsables du chômage! Prompt à céder aux libéraux et réactionnaires de tout poil, Valls qui se veut le meilleur défenseur de l'entreprise et du business se prépare une nouvelle fois à piquer dans la poche des plus démunis pour remplir celles des actionnaires qui malgré ou grâce à la crise ne se sont jamais si bien portés (cf les dividendes versés par les sociétés d'autoroutes). Le prétexte, bien que fallacieux, est toujours le même : il faut baisser les dépenses de l'Etat pour rembourser une dette illégitime, conséquence mécanique des politiques d'austérité menées depuis des années ! Comme il faut bien trouver ailleurs l'argent qui tombe dans les poches du patronat, le gouvernement a mis au point un budget austéritaire à faire pâlir d'envie les candidats à l'investiture de la droite aux élections de 2017 : gel des salaires de fonctionnaires, attaques sans précédent contre la protection sociale, suppression de postes dans des ministères comme celui de l'emploi et de l'écologie.

On pourrait s'attendre à un appel à la mobilisation générale et unitaire de la part des dirigeants des organisations syndicales mais il n'en n'est rien ! Face aux mauvais coups qui pleuvent de toutes parts, elles restent l'arme au pied ! La CGT n'a pas voulu faire du 16 octobre une première journée de grève interprofessionnelle, Solidaires se retranche derrière un « splendide isolement », quant à la FSU, elle hésite à mobiliser là où son implantation est significative. Cet attentisme est mortifère, non seulement il alimente la résignation mais il fait le jeu du FN qui voit son implantation grandir parmi les jeunes et les salarié-es.

Il y a urgence sociale à développer toutes les formes de mobilisations susceptibles de faire échec aux politiques d'austérité en France comme dans le reste de l'Europe. Celles qui se développent contre le traité transatlantique (Tafta) et à l'initiative du collectif AAA sont la preuve que tout est encore possible, à condition de s'en emparer.

Alain PONVERT, Collège Irène Joliot-Curie du Havre.

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr
stephanie_moi1980@yahoo.fr
ROUEN : annedesj@orange.fr
pierre.berche@univ-rouen.fr
27 : PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

Rentrée 2014 : de mal en pis ?

Plus d'un mois après la rentrée scolaire, des élèves du second degré n'ont toujours pas commencé certains cours, en raison d'une pénurie d'enseignants dans de nombreuses disciplines. Pour faire face à la situation, les services du rectorat tentent de recruter des contractuels par le biais de pôles emploi ou de sites de petites annonces au détriment d'une réelle qualification. Malgré cela, de nombreux postes restent toujours vacants dans les établissements. François Hollande avait promis de créer 60 000 postes dans l'Education Nationale durant son quinquennat, encore faut-il trouver des candidats aux concours de recrutement! En effet, sans revalorisation salariale des enseignants et sans amélioration de leurs conditions de travail (de nombreux TZR sur trois établissements craquent, voire démissionnent...), cette crise de vocation perdurera et ne pourra qu'empirer. Le SNES, en tant que syndicat majoritaire de la profession, doit agir pour qu'une mobilisation de grande envergure sur ces thèmes voie le jour dans les meilleurs délais.

Stéphane FOURRIER, Lycée Jean Prévost, Montivilliers.

Nouvelles zones d'éducation prioritaire : on est loin du compte !

Après la consultation de l'an dernier, au cours de laquelle les revendications des établissements n'ont pas passé le filtre technocratique de l'administration, le ministère établit une carte de l'éducation prioritaire en-deçà des besoins du terrain. Le budget alloué à cette politique restant stable, les besoins criants à Mayotte sont pris sur les moyens métropolitains, de plus la création de REP+ (supérieure à celle des anciens ECLAIR) semble pénaliser certains RRS qui n'entreront pas en REP. La conséquence de cette politique est simple : des territoires vont être abandonnés, les zones rurales et les quartiers populaires des villes moyennes par exemple, mais aussi les lycées : grands oubliés de cette refonte.

Clément LEFEVRE, Collège F. Léger, Petit Quevilly.

Usurpateurs de mots

Pour cacher leur fond réac, essentialiste et archaïque, les tenants de la « manif pour tous » usent de slogans racoleurs et démagos. Avec la manif du 5 Octobre, ils se sont carrément réappropriés des mots d'ordre et revendications de lutte pour l'émancipation (féministe et anticapitaliste) : « l'humain n'est pas une marchandise » ou « parce que la femme ne peut être exploitée » (extraits de l'appel de la manif du 5/10).

Il faut rappeler que s'ils manifestent contre la GPA, c'est au même titre qu'ils sont contre la PMA pour les femmes célibataires ou en couple. Loin de s'élever contre l'exploitation des femmes (prostitution, travail domestique, inégalités salariales), ils les enferment dans des stéréotypes rétrogrades et capitalistes. Non seulement ils vident de toute substance subversive ces concepts construits collectivement, mais ils les détournent et les pervertissent. Il ne faut leur laisser ni la rue ni les mots !

Clémence GELIN, Collège G. Courbet, Gonfreville l'Orcher.

Les riches en guerre contre les peuples

L'Etat Français, sur décision du chef de l'état et sans débat parlementaire, s'engage toujours davantage dans la guerre de l'Afrique de l'ouest au moyen orient. Le bilan de ces interventions militaires est pourtant connu : partout elles ont semé la destruction, la déstabilisation des zones et le chaos pour les populations qu'elles ramènent à l'âge de pierre comme en Libye ou en Mésopotamie. Après le soutien inconditionnel de la France à Israël cet été, c'est maintenant au tour des populations Kurdes de subir les assauts de Daesh dans l'isolement international le plus complet.

Pendant l'intérieur de la politique étrangère, la loi « antiterroriste » qui revient au parlement en Octobre permettrait notamment si elle était adoptée :

- la criminalisation de « l'intention » sanctionnée par une interdiction de 6 mois de sortie du territoire et derrière la notion « d'entreprise terroriste individuelle », remplaçant de fait la présomption d'innocence par la présomption de culpabilité.

- la pénalisation de la simple consultation d'informations telle que la consultation sur internet de sites « djihadistes ».

Au nord comme au sud, l'état Français soutient les bourgeoisies corrompues pour réprimer les revendications de justice sociale des populations. La loi antiterroriste en France vise le même objectif : pouvoir réprimer le plus efficacement possible tout mouvement de révolte sociale auquel les politiques d'austérité ne peuvent que conduire. De la lutte contre les interventions militaires et pour le soutien aux peuples en lutte contre les dictatures au sud à la construction de mobilisations sociales en Europe contre les politiques antisociales, c'est la même logique que nous devons opposer aux violences exercées contre les peuples.

Vincent ALES, PE brigade, Le Havre.



Meeting unitaire

avec



Susan George

présidente d'honneur d'ATTAC

Mardi 21 Octobre
Salle Franklin - 18 h

Premiers signataires au Havre : ATTAC, Artisans du monde, Ligue des droits de l'Homme, Le Grain, ANCP, Mouvement de la Paix, Solidaires, Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés, Fédération syndicale unitaire, Collectif Havrais des Objecteurs de Croissance, Ensemble, Parti Communiste Français, Parti de Gauche, Nouveau Parti anticapitaliste, Nouvelle Donne...